

COMPAGNIE NORD-AFRICAINE
D'ÉLEVAGE ET D'EXPLOITATION AGRICOLE
puis
COMPAGNIE FERMIÈRE MAROCAINE
D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

Émile-Léon CRUCHET, président-fondateur

Né à Marseille, le 4 février 1864.
Fils de Michel Frédéric Cruchet, médecin, et de Marie-Claire Claverie, 37 ans.
Probablement frère de Gaston Cruchet (Marseille, 1861-Bordeaux, 1939),
commissaire en chef de la Marine, père d'Henri Cruchet, contrôleur civil au Maroc.
Marié en 1905 à Caudéran (Gironde) avec Adolphine Pauline Laboudigue.
Dont : Émile-Gaston (1889) : commerçant colon au Congo, puis (1936) à Marrakech.

Chevalier de la Légion d'honneur du 15 juillet 1899 : sous-commissaire des colonies
H.C. : chef du service administratif de l'Oubangui.
Administrateur de l'[Alimaïenne](#) (1912),
de la [N'Goko-Sangha](#),
Secrétaire général, puis administrateur (1926) de la [Compagnie française du Haut-Congo](#).

Président de la Compagnie d'élevage et d'exploitation agricole (Maroc)(S.A., 1920),
Administrateur du [Bon Logis](#), Rabat (1920).

Décédé à Paris VII^e, avenue Suffen, 11 bis, le 28 déc. 1928. Inhumé à Royan
(Charente-Inférieure).

FORMATION DE SOCIÉTÉS
COMPAGNIE NORD-MAROCAINE [*sic* : NORD-AFRICAINE] D'ÉLEVAGE ET
D'EXPLOITATION AGRICOLE
(France-Maroc, juillet 1920)

Société anonyme au capital de 550.000 francs divisé en 1.100 actions de 500 francs.
Siège : Rabat.

Objet : Toutes opérations d'élevage, d'exploitation agricole, de mise en valeur,
d'achat, de location et ventes de domaines et immeubles, de création et d'exploitation
de toutes industries, ou commerce se rattachant directement ou indirectement à l'objet
principal ou pouvant en faciliter le développement, tant au Maroc qu'en France ou à
l'étranger.

Conseil d'administration

M. Gaston Croizau ¹, propriétaire, demeurant à Rabat (Maroc) ;
M. Léon Cruchet, chevalier de la Légion d'honneur, sous-intendant militaire en retraite, demeurant à Paris, avenue de Suffren, n° 11 bis ;
M. Goudard ², négociant, demeurant à Paris, rue de l'Arcade ;
M. A. Lallier du Coudray ³, grand officier de la Légion d'honneur, intendant général des troupes coloniales du cadre de réserve, demeurant à Paris, avenue de Suffren, n° 82 ;
Et M. Henry Saver, négociant, demeurant à Marseille, cours du Chapitre, n° 11.

AEC 1922/551 — Cie nord-africaine d'élevage et d'exploitation agricole,
Siège administr. : 11 bis, avenue de Suffren, PARIS (7^e).
(Siège social : 12, avenue de Chellah, RABAT ⁴).
Capital. — Sté an., f. le 20 avril 1920, 500.000 fr. en 1.000 act. ent. lib.
Objet. — Élevage, exploit. agricole, mise en valeur de domaines et immeubles.
Conseil. — MM. Léon Cruchet présid. ; J. Collomb, L. « Gondard » [Goudard], G. « Croizeau » [Croizau], A. Lallier du Coudray, H. Sever [Henry Saver, négociant à Marseille], admin.

Transformée en Compagnie fermière marocaine d'exploitations agricoles suivant délibération extraord. du 23 nov. 1922 (d'après *Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1924-1925, p. 654 et 1926-1927, p. 639)

COMPAGNIE FERMIÈRE MAROCAINE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES
Ancienne Compagnie nord-africaine d'élevage et d'exploitations agricoles (sic)
S.A. au capital de 0,55 MF.
Siège social : Rabat, 12, av. du Chellah
Siège adm. : Paris, 27, rue d'Astorg
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 654)

Conseil d'administration
composé de 4 à 12 membres, nommés p. 6 ans, propr. de 40 act.
REGNAULT (Eugène) ⁵, 11, r. Anatole-de-la-Forge, Paris ; pdt ;
PHILIPPAR (Paul) ⁶, 9, r. Léonce-Reynaud, Paris ; adm. délégué ;

¹ Gaston Étienne Croizau (1873-1954) : Sup. de co, Paris. Créateur de quatre exploitations agricoles en Algérie (1895-1912) et de huit au Maroc (1912-1932). Président de la chambre consultative d'agriculture de Rabat et du Gharb (1913-1919). Président de la société immobilière Balima (1928) : hôtels à Rabat et Ifrane. Chevalier du mérite agricole (*JORF*, 13 février 1905), officier de la Légion d'honneur (*JORF*, 22 octobre 1932) : plantation de 110 hectares de vignobles.

² Louis Goudard : associé de l'Entreprise générale Pelle, Goudard et Cie, Paris, 7, rue de l'Isly : construction de maisons et de chalets en bois. S.A., 1922. Liquidation amiable en mars 1925.

³ André Lallier du Coudray (1862-1957) : intendant général des troupes coloniales, secrétaire général du protectorat de France au Maroc (1915-1919), puis administrateur de sociétés. Voir [encadré](#).

⁴ Même siège que Le Bon Logis : autre création de Gaston Croizau.

⁵ Eugène Regnault (1857-1941) : ancien diplomate en poste en Tunisie (1880-1888) et au Maroc (1905-1913). Administrateur du Crédit foncier d'Algérie Tunisie (juin 1921), son représentant dans diverses sociétés. Président de la Compagnie française du sisal et des distilleries du Congo (1928). Voir [encadré](#).

⁶ Paul Philippar (1878-1955) : voir [Qui êtes-vous ?](#)

LEBON (André) ⁷, 2, r. de Tournon, Paris ;
NICOLAS (général), 11, av. d'Iéna, Paris ;
SOULANGE-BODIN (André) ⁸, 9, r. de Téhéran, Paris ;
GENDRE (Édouard)[Créd. fonc. d'Alg. Tun.], 187, r. de Grenelle, Paris ;
DOUSSAUD (Pierre) ⁹, 89, r. Réaumur, Paris.

Commissaire aux comptes

THURNINGER (Albert), 93, r. du Fbg-St-Honoré, Paris ;
THOMACHOT (Charles), 33, r. Lamarck, Paris.

Capital social. — 0,55 MF en 1.100 act. de 500 fr. et pouvant être porté à 2 MF par décision du conseil.

Parts bénéficiaires. — 100.

Répartition des bénéficiaires. — 5 % à la rés. légale ; 6 % aux act. Le surplus : 15 % au conseil ; 10 % aux parts bénéficiaires. Le solde aux act.

Ex. 1924-1925 d'une durée exceptionnelle de 10 mois. — Divid. : 5 %.

Le coton au Maroc
par Édouard Néron,
sénateur de la Haute-Loire
(*Les Annales coloniales*, 16 juin 1925)

.....
Dans la région du Sébou, la Société d'élevage et d'agriculture marocains a obtenu, dans certaines fermes, 2.300 kg de coton brut [à l'hectare], soit 760 kg nets. [A Arbaoua, la Compagnie fermière marocaine, dans ses cultures non irriguées, a annoncé une récolte d'environ 1.300 kg de fibres brutes à l'hectare.](#) Les plantations de Dorbel Homri ont produit une moyenne de 350 kg nets à l'hectare.
.....

COMPAGNIE FERMIÈRE MAROCAINE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES
Ancienne Compagnie nord-africaine d'élevage et d'exploitations agricoles (sic)
S.A. au capital de 1,6 MF.
Siège social à Marrakech

⁷ André Lebon (1859-1938) : ancien ministre du commerce et des colonies, président du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie. Voir [encadré](#).

⁸ André Soulange-Bodin (Paris, 11 mai 1855-Paris, 27 septembre 1937) : marié à Sophie Marthe Boivin, fille d'Émile Boivin (associé des sucres Sommier), sœur d'André Boivin (administrateur des Sucres Sommier) et de Madeleine (épouse d'Alphonse Gérard, patron de Saint-Gobain et de la Compagnie générale des eaux). Dont : Henry, homme de lettres, et Roger, ingénieur ECP chez Sommier, administrateur des Lièges des Hamendas et de la Petite Kabylie. Rédacteur au ministère des Affaires étrangères, secrétaire d'ambassade. Auteur de *L'Avant guerre allemande en Europe* (1917), « Les Confessions d'un diplomate allemand, M. de Schœen » (*Revue hebdomadaire*, février 1922)... Administrateur de la Caisse hypothécaire canadienne (1913-1920), président de la Mutuelle hypothécaire franco-sud-américaine (1913) et de la Compagnie internationale immobilière et financière à Tanger (juin 1936). Chevalier de la Légion d'honneur.

⁹ Pierre Doussaud : présenté comme l'oncle de la fille d'Eugène Regnault, Anne, lors du mariage de celle-ci avec Jacques Kirschleger (*Le Temps*, 28 avril 1932).

Un autre Doussaud (Marc), député de la Corrèze, avait effectué un voyage au Maroc (*Le Figaro*, 27 octobre 1913).

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 639)

Conseil d'administration

composé de 4 à 12 membres, nommés p. 6 ans, propr. de 40 act.

REGNAULT (Eugène), 11, r. Lalo, Paris ; pdt ;
PHILIPPAR (Paul), 9, r. Léonce-Reynaud, Paris ; adm. délégué ;
LEBON (André), 2, r. de Tournon, Paris ;
NICOLAS (général), 11, av. d'Iéna, Paris ;
SOULANGÉ-BODIN (André), 9, r. de Téhéran, Paris ;
GENDRE (Édouard)[Créd. fonc. d'Alg. Tun.], 187, r. de Grenelle, Paris ;
DOUSSAUD (Pierre), 89, r. Réaumur, Paris.

Commissaire aux comptes

THURNINGER (Albert), 93, r. du Fbg-St-Honoré, Paris ;
THOMACHOT (Charles), 33, r. Lamarck, Paris.

Capital social. — À l'origine, 0,55 MF en 1.100 act. de 500 fr. ; porté en 1926 à 1,6 MF en 3.200 act. de 500 fr. entièrement libérées et pouvant être porté à 2 MF par décision du conseil.

Parts bénéficiaires. — 100.

Répartition des bénéficiaires. — 5 % à la rés. légale ; 6 % aux act. Le surplus : 15 % au conseil ; 10 % aux parts bénéficiaires. Le solde aux act.

Ex. 1924-1925 d'une durée exceptionnelle de 10 mois. — Divid. : 5 %.

Compagnie fermière marocaine d'exploitations agricoles
(*La Journée industrielle, 23 novembre 1928*)

Une assemblée extraordinaire a donné l'autorisation au conseil de porter le capital de 1 million 600.000 fr. à 5 millions, en une ou plusieurs fois.

AEC 1937/810 — Cie fermière marocaine d'exploitations agricoles (C.F.M.),
MARRAKECH.

Bureaux à PARIS : 43, rue Cambon (1^{er}).

Capital. — Société anon., fondée le 25 février 1920 sous la raison sociale : « Cie Nord Marocaine d'élevage et d'exploitations agricoles », au capital de 3.000.000 de fr. (capital autorisé : 5 millions) en 6.000 actions de 500 fr. dont 600 d'apport. — Parts bénéficiaires : 100. — Dividendes : 1925 : 5 % ; 1926 : 6 % ; 1927 : 6 % ; 1928, néant.

Objet. — Élevage, exploitations agricoles. Domaines de Tassoultant, près Marrakech et du Fouaret, près Petitjean.

Conseil. — MM. Eugène Regnault, présid. ; Paul Philippar, adm. délégué ; A. Lebon, général Nicolas, A. Soulange-Bodin, E. Gendre, P. Doussaud, P. Zang.

Paul ZANG, président délégué

Né à Sceaux, le 23 septembre 1890.

Fils de Charles Zang, industriel en constructions mécaniques à Paris, et d'Elisa Schott.

Marié à Paris VI^e, le 21 décembre 1917, avec *Suzanne* Yvonne Lebon (Paris VI^e, 23 fév. 1894-Boulogne-Billancourt, 25 déc. 1973), fille d'André Lebon (1859-1938), ancien ministre du commerce et des colonies, administrateur d'une cinquantaine de sociétés, président du Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie. Voir [encadré](#).

et de Zinka Paléologue, sœur de Maurice Paléologue, ambassadeur de France en Russie.
Dont six enfants.

Gérant de la Banque de Strasbourg (Staehling, L. Valentin et Cie),
Administrateur de la Société de pêche et d'armement de l'Ouest (jan. 1920),
de la Société centrale des banques de Province (avril 1920-1927),
des Grands Moulins de Strasbourg (pendant plusieurs décennies),
et de leur filiale, la Société d'importation et d'exportation au Maroc (Sedima)(déc. 1920),
administrateur de la Société d'études des pétroles d'Alsace et de leurs sous-produits (mai 1920)

membre du conseil de surveillance de l'Imprimerie alsacienne (juin 1920),
Administrateur de la Société alsacienne de navigation rhénane (août 1920),
de la Société alsacienne des oléonaphtes (nov. 1920),
de la Société d'études pour la Navigation sur le Rhin,
membre du conseil de surveillance de la Brasserie de Mutzig (oct. 1921),
administrateur de Schneider, Jaquet et Cie à Strasbourg (mai 1922) : installateur de minoteries, fabricant de turbines...

de la Grande Brasserie de l'Espérance(Anciennement Hauck Fils),
administrateur délégué de la Grande Biscuiterie d'Alsace (anc. Biscuiterie La Cigogne)(oct. 1923),

des Établissements Régula et Goëttmann : spiritueux,
membre du conseil de surveillance de la Droguerie industrielle (Anciennement J. Diebolt, Successeur)(nov. 1924),

et de la Fabrique rhénane de craies, mastics et couleurs (nov. 1924),

administrateur des Grands Travaux de Strasbourg (jan. 1925).

président de la Société franco-suisse de navigation (juin 1925),

associé de la Sarl Cinéphonie (fév. 1928),

administrateur de la Caisse centrale de crédit hypothécaire,

condamné dans l'affaire des Soieries de Clairegoutte (nov. 1936)

.....

Décédé le 15 juillet 1971.

AEC 1951/894 — Cie fermière marocaine d'exploitations agricoles (C.F.M.) Boîte post. 59, MARRAKECH-MEDINA.

Capital. — Société anon., fondée le 25 février 1920 sous la raison sociale : — Cie Nord-Marocaine d'élevage et d'exploitations agricoles, au capital de 3.000.000 de fr. (capital autorisé : 5 millions) en 6.000 actions de 500 fr. dont 600 d'apport. — Parts bénéficiaires : 100.

Objet. — Élevage, exploitations agricoles. — Domaine de Tassoultant, près Marrakech.

Conseil. — MM. P. Zang, présid.-dél. ; E. Gendre, M^{me} P. Zang [née Suzanne André-Lebon], P. Marnéjols.
